

INFORMATION MEDICALE CONCERNANT

L'EXERESE DES TUMEURS DE LA CAVITE BUCCALE

Les tumeurs se développent à partir des tissus mous de la cavité buccale. Qu'elle que soit le type de la tumeur, elle peut être bénigne ou maligne.

Le diagnostic nécessite éventuellement une biopsie. En cas de lésion maligne (cancer), une prise en charge spécialisée s'impose.

Dans les lésions bénignes ou supposées bénignes, le traitement consiste en une exérèse chirurgicale, et une analyse anatomo-pathologique de la pièce opératoire pour confirmer le diagnostic et envisager un suivi ou si nécessaire une prise en charge complémentaire.

L'intervention peut être réalisée sous anesthésie locale ou générale selon le caractère invasif de l'acte (taille de la lésion, rapport avec les structures de voisinage) et/ou le statut médical du patient (pathologie médicale, coopération, état psychologique...).

Les suites opératoires normales sont : l'œdème (gonflement des joues), la douleur, la limitation de l'ouverture de la bouche, une difficulté à s'alimenter et à déglutir.

Les complications immédiates ou tardives, même si elles sont rares ne doivent pas être exclues. Elles doivent être relativisés au regard des bénéfices attendus.

- Hématome et saignement persistant,
- Inflammation ou infection des tissus mous de la face ou de la bouche,
- Perte ou diminution de la sensibilité de la lèvre ou de la langue, le plus souvent transitoire (quelques semaines à quelques mois), et exceptionnellement définitive. • préjudice esthétique

En cas de complication, il est préférable de prendre contact avec votre chirurgien.

Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les effets secondaires de cet acte.